



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 septembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 septembre 2003

**Coulée Verte - Cheminement du moulin de Bouzon à la Roussille -  
Avenant n° 2 - Arrêt de l'exécution de la prestation de maîtrise  
d'oeuvre.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers* :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance** : Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir** :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés** :

*Conseillers* :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003**

DELIBERATION D20030369

**Dir.Sécurité Travail-Coordination  
Concessionnaires**

**Coulée Verte - Cheminement du moulin de Bouzon à la Roussille  
- Avenant n° 2 - Arrêt de l'exécution de la prestation de maîtrise  
d'oeuvre.**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le conseil municipal du 20 janvier 1999 a désigné l'équipe Outside Tournier Vacher comme maître d'œuvre pour la réalisation du cheminement de la coulée verte entre le moulin de Bouzon et la Roussille.

Il est convenu d'un commun accord avec le maître d'œuvre de mettre fin à sa prestation au stade de l'exécution et du suivi des travaux pour les tranches non commencées. La Ville de Niort reprend ainsi la maîtrise d'œuvre directe sur les aménagements de la Coulée Verte restant à réaliser entre Noron et Magné dans le cadre des programmes européens.

Ceci se traduit par avenant en moins value de **30.277,90 € HT** ce qui porte le montant du marché initial (missions complémentaires réalisées comprises) à **117.141,48 € HT**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :  
- approuver cet avenant et autoriser M. le Maire à le signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Amaury BREUILLE**

[Ordre du jour](#)